

Aperçu des abonnements SIAC et eBadges VS

L'instrument de contrôle eBadges VS des partenaires sociaux valaisans et du canton du Valais utilise la carte SIAC comme base. Pour pouvoir utiliser le système, les entreprises et leurs collaborateurs ont besoin d'une carte SIAC valide. En outre, les cartes Cerbère qui ont été préalablement migrées vers la plateforme SIAC peuvent continuer à être utilisées.

Les cartes SIAC et Cerbère valides peuvent continuer à être utilisées. **Il n'est pas nécessaire de remplacer les cartes** pour utiliser eBadges VS.

Les entreprises commandent **simplement un abonnement eBadges VS supplémentaire** pour la carte existante sur la plateforme SIAC.

Pour les **nouvelles cartes**, deux abonnements sont nécessaires :

- un abonnement SIAC
- un abonnement eBadges VS

Important : les cartes et les abonnements ont **des durées de validité propres et indépendantes**. Les cartes et les abonnements existants restent valables, même s'ils sont également utilisés pour eBadges VS.

Il en résulte des coûts variables selon la situation pour les entreprises qui utilisent l'instrument de contrôle eBadges VS :

Situations avec prix de lancement eBadges VS valable jusqu'au 8 février 2026

Situations A : Carte SIAC « ancienne »* valide avec date d'expiration ou carte Cerbère valide

	SIAC*	eBadge VS	Totale
Première année	0.-	17.-	17.-
à partir 2e année**	0.-	9.-	9.-

* « ancienne » carte SIAC : 25.- pour trois ans

** à leur expiration, les cartes sont remplacées par un abonnement SIAC Standard

Situations B : Nouvelle carte SIAC sans date d'expiration avec abonnement

	SIAC Standard	eBadge VS	Totale
Première année	13.-	17.-	30.-
à partir 2e année	6.-	9.-	15.-

Situations C : Avec carte SIAC existante en abonnement (données du collaborateur déjà validées)

	SIAC Standard	eBadge VS	Totale
Première année	6.-	17.-	23.-
à partir 2e année	6.-	9.-	15.-

Situations D : Avec abonnement SIAC Individuel (Carte verso blanc pour impression individuel)

	SIAC Individuel	eBadge VS	Total
Première année	15.-	17.-	32.-
à partir 2e année	7.-	9.-	16.-

Frais Carte SIAC et eBadge VS: Prix normal 2026 valable depuis le 9 février 2026

Situations A : Carte SIAC « ancienne »* valide avec date d'expiration ou carte Cerbère valide

	SIAC*	eBadge VS	Totale
Première année	0.-	27.-	27.-
à partir 2e année**	0.-	9.-	9.-

* « ancienne » carte SIAC : 25.- pour trois ans

** à leur expiration, les cartes sont remplacées par un abonnement SIAC Standard

Situations B : Nouvelle carte SIAC sans date d'expiration avec abonnement

	SIAC Standard	eBadge VS	Totale
Première année	13.-	27.-	40.-
à partir 2e année	6.-	9.-	15.-

Situations C : Avec carte SIAC existante en abonnement (données du collaborateur déjà validées)

	SIAC Standard	eBadge VS	Totale
Première année	6.-	27.-	33.-
à partir 2e année	6.-	9.-	15.-

Situations D : Avec abonnement SIAC Individuel (Carte verso blanc pour impression individuel)

	SIAC Individuel	eBadge VS	Total
Première année	15.-	27.-	42.-
à partir 2e année	7.-	9.-	16.-

Les prix communiqués par les partenaires sociaux et le canton du Valais se réfèrent à la situation B, dans laquelle une nouvelle carte SIAC avec abonnement et un nouvel abonnement eBadge VS sont souscrits.